

Blanchet ne tarda pas à demander aussi à être reçu académicien, et ce titre lui fut conféré, ainsi que celui de professeur, par délibération du 30 mai. Mais l'affaire de la création de l'école souffrait quelques difficultés; car, en même temps que l'Académie donnait à l'artiste les meilleurs gages de son intérêt, elle décidait de prier Lebrun de prendre les ordres de Colbert pour cette grande innovation. Le 24 juillet, Lebrun rendit compte de ses démarches; la proposition de lettres pour l'établissement des académies de province était entre les mains du ministre; le 20 novembre, le Roi ayant donné son approbation, on présentait à l'Académie les règlements pour les signer. Les lettres et les règlements ne furent promulgués, comme nous l'avons dit, qu'en décembre.

L'Académie, se trouvant désormais autorisée, commit, par délibération du 2 janvier 1677, Blanchet et Coysevox à l'établissement de l'école, et même Coysevox, qui fut alors promu professeur (43), présenta à la Compagnie, dans la même séance, les lettres de remerciements de l'Administration municipale de Lyon, auxquelles le secrétaire fut chargé de répondre.

Nous n'avons pas, jusqu'à présent, trouvé trace de cette lettre à Lyon; si les démarches qui ont été entreprises dans cette ville par Blanchet et Coysevox s'y sont réalisées, l'école n'a pu avoir qu'une existence obscure et précaire, puisqu'il n'en est plus question nulle part qu'après la mort de Blanchet, par une allusion aux lettres patentes qu'il aurait

---

(43) Document n° XIV.